



Photo non contractuelle

INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DES MODULES DE RELEVAGE ECO SIR

FRANCAIS

Table des matières :

- 1 Généralités
- 2 Sécurité
 - 2.1 Définition des pictogrammes
 - 2.2 Qualification du personnel
 - 2.3 Dangers encourus en cas de non-observation des consignes
 - 2.4 Consignes de sécurité pour l'utilisateur
 - 2.5 Conseils de sécurité pour les travaux d'inspection et de montage
 - 2.6 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées
 - 2.7 Modes d'utilisation non autorisés
- 3 Description du produit et de ses accessoires
 - 3.1 Fonctionnement de l'installation
 - 3.2 Etendue de la fourniture
 - 3.3 Caractéristiques techniques
 - 3.3.1 Désignation
 - 3.3.2 Caractéristiques techniques de la cuve
 - 3.3.3 Caractéristiques techniques des équipements
- 4 Conditions de stockage
- 5 Montage et mise en service
 - 5.1 Installation enterrée à l'extérieur du bâtiment
 - 5.2 Mise en place de la cuve
 - 5.3 Raccordement des conduites
 - 5.4 Montage de la pompe
 - 5.5 Montage de la sonde de niveau
 - 5.6 Montage du régulateur de niveau
 - 5.7 Raccordement électrique
 - 5.8 Mise en place du couvercle et de la sécurité enfants
- 6 Entretien
- 7 Pannes, causes et remèdes
- 8 Pièces de rechange

1 Généralités

L'installation et la mise en service devront être réalisées uniquement par du personnel qualifié !

La Station Intermédiaire de Relevage ECO SIR est utilisée avec une pompe à moteur submersible à l'extérieur des bâtiments comme station de pompage complète. Elle sert au transport des eaux usées (sans et avec matières fécales). Le domaine d'utilisation est l'assainissement des points d'écoulement dans les bâtiments et les propriétés sous le niveau de retenue, là où les eaux usées ne peuvent pas s'écouler gravitairement dans les canalisations publiques.

Ce poste est dédié au relevage d'eaux usées en réseau ramifié sous pression. Les postes de refoulement, situés en amont de la filière de traitement, sont branchés sur un réseau de canalisations ramifiées, c'est à dire un réseau qui ne comporte pas de maille. Le fonctionnement des postes est dit aléatoire, le déclenchement d'un poste est indépendant de l'état des autres postes et il intervient lorsqu'un niveau haut est atteint.

La technologie du réseau ramifié sous pression est adaptée au relevage des eaux usées d'habitations isolées. Lorsque le niveau du terrain est très irrégulier, elle constitue une alternative au traitement des eaux usées non-collectives.

Le réseau ramifié suit le niveau du terrain, le diamètre des canalisations est très inférieur à un réseau classique.

La pompe est conçue pour les eaux usées domestiques selon la norme EN 12056-1. Sont à proscrire tous matériaux/déchets pouvant nuire au bon fonctionnement de la pompe (solides, matières fibreuses, goudron, sable, ciment, cendres, gros papier, gravats, ordures ménagères, déchets animaux, matières grasses, huiles, eaux de piscine...)

Si des eaux-vannes contenant des matières grasses sont produites, il convient de prévoir un bac à graisse en amont de la station.

Grâce à sa structure légère, la cuve peut être installée dans le sol sans engin de levage.

Veillez également à respecter les indications figurant dans la notice d'installation et de mise en service de la pompe.



Les matériaux ne sont pas conçus pour l'installation dans des bâtiments ou pour l'adduction d'eau potable.

La station de pompage ne doit pas être installée dans un bâtiment.

L'installation ne doit pas être utilisée pour le refoulement de l'eau potable.

Attention! Lors du montage et de la mise en service, les normes et spécifications en vigueur doivent être strictement observées.

2 Sécurité

La présente notice contient des instructions importantes, qui doivent être respectées lors du montage et de la mise en service. C'est pourquoi elle devra être lue attentivement par le monteur et l'utilisateur et ce, impérativement avant le montage et la mise en service. Il y a lieu d'observer non seulement les instructions générales de cette section, mais aussi les prescriptions spécifiques abordées dans les points suivants.

2.1 Définition des pictogrammes

	Symbole général de danger
	Consignes relatives aux risques électriques
	REMARQUE

2.2 Qualification du personnel

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage.

2.3 Dangers encourus en cas de non-observation des consignes

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer une menace pour la sécurité des personnes et de l'installation. Elle peut également entraîner la suspension de tout recours en garantie. Plus précisément, les dangers encourus peuvent être les suivants :

- Défaillance de fonctions importantes de l'installation
- Danger pour les personnes en cas de dysfonctionnement électrique et mécanique des machines

2.4 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

Il convient d'observer les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident. Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. Respecter les normes électriques en vigueur.

2.5 Conseils de sécurité pour les travaux d'inspection et de montage

L'utilisateur doit faire réaliser ces travaux par une personne spécialisée qualifiée ayant pris connaissance du contenu de la notice.

Les travaux réalisés sur la pompe ne doivent avoir lieu que si celle-ci est hors tension.

2.6 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées

Toute modification de la station ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable du fabricant. L'utilisation de pièces de rechange d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société Salmson de toute responsabilité.

2.7 Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement de l'installation livrée n'est garantie que si les prescriptions précisées au chapitre 2 de la présente notice sont respectées. Les valeurs indiquées dans ce document ne doivent en aucun cas être dépassées.

3 Description du produit et de ses accessoires

L'installation se compose d'une cuve en polyéthylène avec des nervures fortement marquées sur le pourtour. Ces nervures confèrent à la cuve une grande résistance à la déformation due à la poussée de la terre et empêchent la poussée verticale lorsque le niveau des eaux souterraines est élevé. La cuve est munie d'une tuyauterie interne.

La station intermédiaire de relevage est livrée démontée avec la pompe Salmson choisie ainsi que les accessoires correspondants qui ont été commandés.

La cuve est équipée de deux raccords de tuyauterie DN 100 avec joints d'étanchéité pour la conduite d'arrivée des effluents et pour la conduite de ventilation/passage câbles électriques.

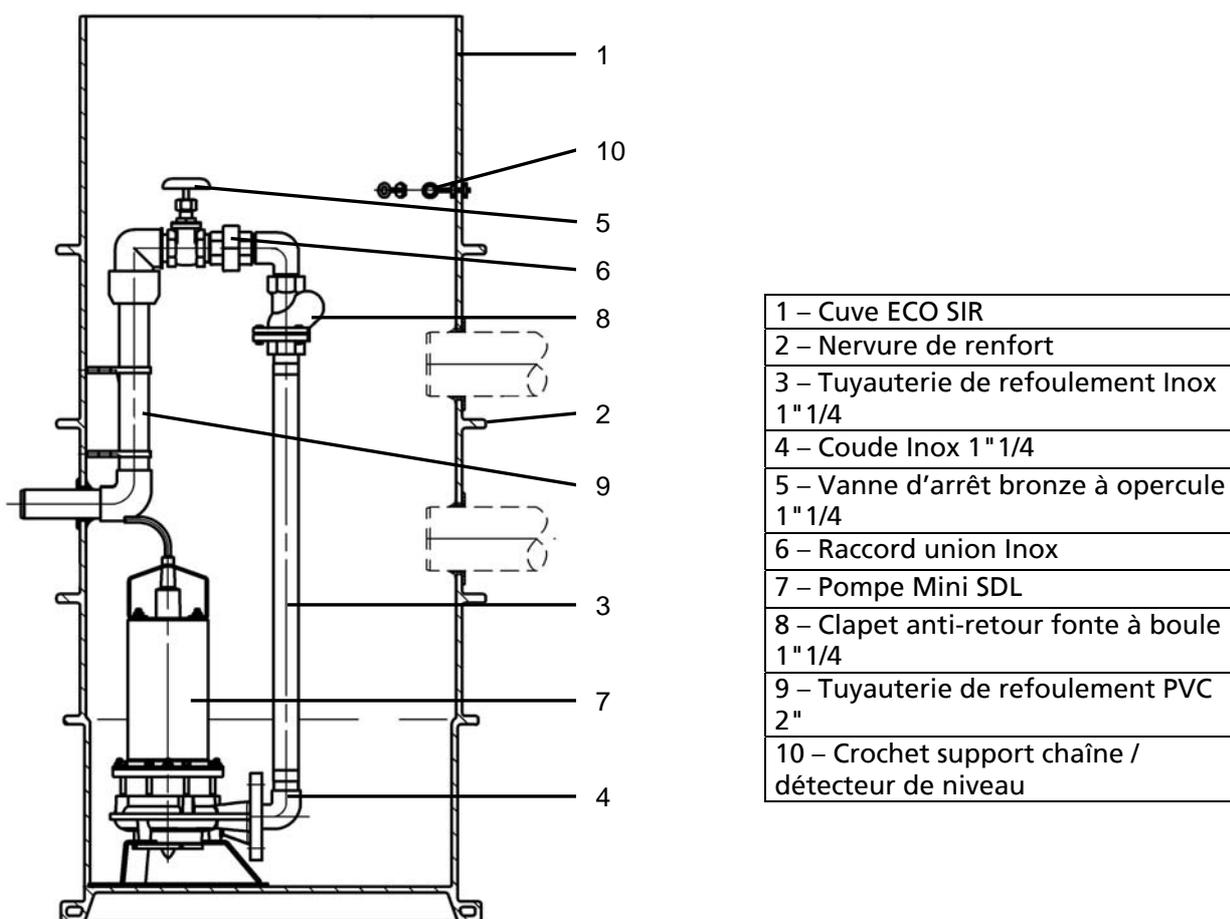


Figure 1 : coupe en plan Inomenclature de la station ECO SIR

3.1 Fonctionnement de l'installation

Le fonctionnement automatique de la station est assuré par une pompe, un coffret de commande et un système de régulation du niveau. Les eaux usées sont collectées dans la cuve. Lorsque les eaux atteignent un niveau défini, la pompe est activée et refoule les eaux usées dans la conduite de refoulement raccordée par l'exploitant via la tuyauterie interne. La pompe est à nouveau arrêtée lorsque le niveau d'eau atteint un niveau minimal dans la cuve. Le clapet anti-retour intégré dans la tuyauterie de refoulement protège la pompe du reflux des eaux usées dans la conduite de refoulement. Lors du fonctionnement normal, la vanne d'arrêt de la cuve doit être entièrement ouverte. Elle peut être fermée lors des travaux d'entretien et de nettoyage afin d'éviter tout reflux.

3.2 Etendue de la fourniture

- 1 station ECO SIR S équipée avec tuyauterie de refoulement intégrée incluant : 1 tuyauterie en PVC pression, 1 vanne opercule laiton et 1 raccord union inox. Hauteur de la cuve : 1560mm.
- 1 tuyauterie de refoulement pompe incluant : 1 tuyauterie en inox, 1 clapet anti-retour à boule fonte et 1 raccord union inox.
- 1 couvercle de réservoir polyéthylène de diamètre extérieur 625 mm avec joint d'étanchéité et profil anti-dérapant (interdiction de rouler et/ou stationner sur le couvercle avec un véhicule).
- 1 pompe Mini-SDL204-1.5kW monophasée avec boîtier de raccordement
- 1 coffret de commande YN3112
- 1 détecteur de niveau IPAE
- 1 contacteur à flotteur NIVO430 pour l'alarme
- 1 trépied pour Mini SDL 204
- 2 joints pour tuyauterie DN100 (conduite arrivée effluents et conduite ventilation/gaine électrique)
- 1 scie rotative ø124 mm
- 3 vis pour verrouillage du couvercle
- 1 chaîne inox, 2 crochets, 1 serre-câble IPAE, colliers plastiques pour attacher les différents câbles
- 1 coude inox à monter sur le refoulement de la pompe
- Notice de montage et de mise en service

3.3 Caractéristiques techniques

3.3.1 Désignation

Gamme _____ **ECO SIR**

3.3.2 Caractéristiques techniques de la cuve

- Cuve en polyéthylène pour montage au niveau du terrain naturel ou sous chaussée (sous dalle béton, avec un tampon spécifique de classe B ou D)
- Anneau de renfort et de stabilisation
- Charge d'exploitation maximale : 5 kN/m² (selon EN 124, groupe 1)
- Pression maximale dans la conduite de refoulement : 6 bars
- Raccord d'arrivée des effluents : DN100
- Raccordement du tuyau de refoulement : DN 50
- Raccordement de la conduite de ventilation / passage de câbles : DN100
- Température ambiante max. autorisée (profondeur de 0,5 m) : 20 °C
- Niveau max. des eaux souterraines (par rapport à l'arête inférieure de la cuve) : 800 mm

- Niveau max. des eaux souterraines à intervalle court (max. 1 semaine) : jusqu'à l'arête supérieure de la cuve
- Hauteur de la cuve : 1560 mm
- Diamètre intérieur de la cuve : 600 mm
- Type de pompe adapté : Mini SDL 204 – 1,5 kW – Monophasée

3.3.3 Caractéristiques techniques des équipements

- Pompe dilacératrice (voir notice Pompe Mini-SDL204-1.5M)
- Coffret de commande et d'automatisme (voir notice YN3112)
- Sonde de niveau (voir notice IPAE)
- Régulateur de niveau (voir notice NIVO 430)

4 Conditions de stockage

ATTENTION !	L'installation est livrée sur une palette. La palette doit être transportée au moyen de systèmes de levage appropriés. Il convient alors de veiller à la stabilité statique. L'installation doit être protégée contre les dommages mécaniques.
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vérifier l'absence de dommages dus au transport dès la réception. Si des dégâts dus au transport sont constatés, il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires auprès du transporteur dans les délais impartis.

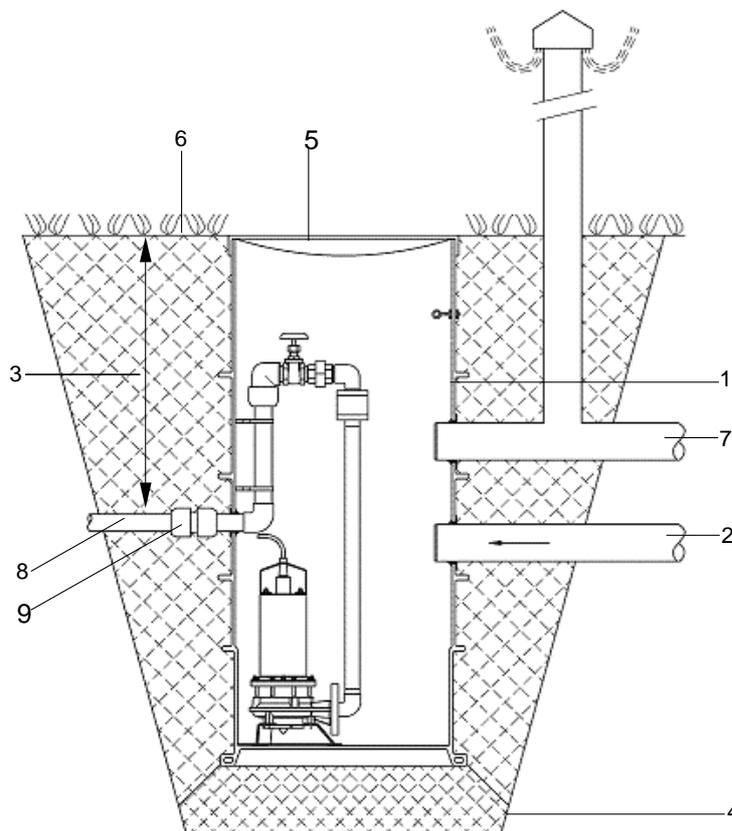
5 Montage et mise en service

ATTENTION !	Avant la mise en service, s'assurer que la cuve et l'installation soient débarrassées de tous matériaux/déchets pouvant nuire au bon fonctionnement de la pompe
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Il est recommandé de laisser le SAV de SALMSON se charger de la mise en service
- Respecter les instructions mentionnées dans la notice de montage et de mise en service de la pompe et du coffret de commande
- Avant de mettre la pompe sous tension, ouvrir la vanne située dans la conduite de refoulement
- Vérifier si le montage de la pompe et des conduites est fixe et étanche
- Vérifier que l'intensité et la tension du réseau correspondent bien aux indications figurant sur la plaque signalétique
- Etablir la connexion réseau
- Régler les niveaux du système de détection de niveau
- Observer au moins deux cycles de pompage et contrôler le fonctionnement de la pompe ainsi que le réglage correct de l'IPAE et du régulateur de niveau et de l'appareil de commande

5.1 Installation enterrée à l'extérieur du bâtiment

	<p>L'installation et le contrôle doivent avoir lieu conformément aux directives applicables (EN 1610 « Mise en oeuvre et essai des branchements et collecteurs d'assainissement » ; directives régionales).</p> <p>Respecter également les notices de montage et de mise en service de la pompe, de l'appareil de commande et du système régulateur de niveau.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



1 – Cuve ECO SIR
2 – Canalisation d'arrivée des effluents DN100
3 – Cote hors gel (minimum : 65 cm)
4 – Couche sable/gravier (200 mm minimum)
5 – Couverture
6 – Terrain Naturel
7 – Canalisation câbles/évent
8 – Canalisation de refoulement
9 – Raccord

Figure 2 : schéma de mise en place

- Lors du choix de la position de la fosse, tenir compte des longueurs de câbles disponibles ! La pompe et le régulateur de niveau doivent encore pouvoir être sortis de la cuve.
- Pour l'installation de la cuve se référer au chapitre 5.2
- La cuve peut être recouverte par un couvercle en plastique praticable par les personnes ou un couvercle en fonte/béton praticable par les véhicules, classe B (accessoires à commander séparément). Dans ce cas, le couvercle ne doit pas être directement en contact avec la cuve.
- Dans le cas où elle est installée dans un terrain inondable ou avec nappe phréatique, elle doit être fixée de manière à prévenir ce risque.
- L'installation est soumise à un test d'étanchéité conformément aux prescriptions en vigueur.

ATTENTION !	En cas de nappe phréatique élevée, il existe un risque de poussée verticale pour l'installation! Respecter les niveaux maximum de nappe phréatique! (voir 3.3.2)
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5.2 Mise en place de la cuve



REMARQUE :

Lors du choix de la position de la fosse, tenir compte des longueurs de câbles disponibles ! La pompe et le régulateur de niveau doivent encore pouvoir être sortis de la cuve.

Tenir compte de la profondeur de la tuyauterie d'arrivée des effluents DN100 (\varnothing ext. 110 mm)! La conduite d'arrivée des effluents doit présenter une pente d'au moins 2 %.

Si l'orifice d'alimentation de la cuve est plus bas que la conduite d'arrivée des effluents, il est possible d'abaisser la conduite devant la cuve ou de surélever la cuve en conséquence et de scier la partie du rebord de la cuve au-dessus du niveau de la terre.

Attention : en cas de raccourcissement du bord de la cuve, la canalisation de refoulement se trouve plus haut, tenir compte de la cote hors gel!


ATTENTION ! Risque de déformation de la cuve

Ne pas casser la collerette de renfort (chapitre 5.8) afin de conserver une bonne rigidité de la cuve lors de sa mise en place!

ATTENTION ! Risque d'endommagement de l'installation

En cas de niveau élevé des eaux souterraines, risque de déformation et de poussée verticale de l'installation.

Tenir compte du niveau max. des eaux souterraines!

- Faire une fouille sur une profondeur correspondant à la hauteur de montage de la cuve.
- Mettre en place la couche d'assise dépourvues de cohésion (sable/gravier, taille des grains max. 32 mm) et la comprimer de manière uniforme, puis remblayer jusqu'au terrain naturel (sable dépourvu de cohésion, taille des grains 0-32 mm, par couche de 200 mm). Dans le cas de nappe phréatique, noyer l'assise de la station dans 30 cm de béton.
- Installer et aligner verticalement la cuve ; aligner les orifices d'alimentation avec la tuyauterie d'arrivée des effluents ; le bord supérieur de la cuve avec le couvercle doit au moins se trouver au niveau de la terre ou peut dépasser de 10 cm maximum.
- Raccordement arrivée des effluents et évent/conduite de câbles : insérer les conduites d'amenée vers la cuve dans le joint d'étanchéité d'amenée avec une pente d'au moins 2 % ; utiliser un lubrifiant, insérer environ 50 mm dans la cuve (raccord d'amenée DN 100) ; installer les conduites perpendiculairement à la paroi du réservoir ; pour faciliter le montage des câbles de la pompe, installer des fourreaux aiguillés lors de la pose de la conduite évent/câbles.
- Raccorder la conduite de refoulement (PE ou PVC) au tuyau de refoulement grâce à un raccord à vis (accessoire). Installer la conduite de refoulement sous la cote hors gel.
- Monter les canalisations de manière à leur éviter les contraintes.
- Dans le cas des cuves dépassant du niveau du sol fini de plus de 10 cm, scier la partie faisant saillie à l'aide d'une scie sauteuse ou autre avant de placer la dernière couche de remplissage. Les anneaux de hauteur placés tous les centimètres sur le bord de la cuve permettent d'effectuer une coupe précise.
- La cuve peut être recouverte par un couvercle en plastique praticable par les personnes ou un couvercle en fonte/béton praticable par les véhicules, classe B (accessoires, à commander séparément).
- Contrôler l'étanchéité de l'installation conformément aux prescriptions en vigueur.

5.3 Raccordement des conduites

- Toutes les canalisations doivent être montées hors tension. Les tuyauteries (y compris les armatures) doivent être fixés de façon à ce que l'installation ne subisse aucune force de traction ou de compression.
- Placer la canalisation d'arrivée DN100 (ø extérieur 110 mm) avec une de pente de 2 % minimum de façon à ce qu'elle puisse se vider par gravité.

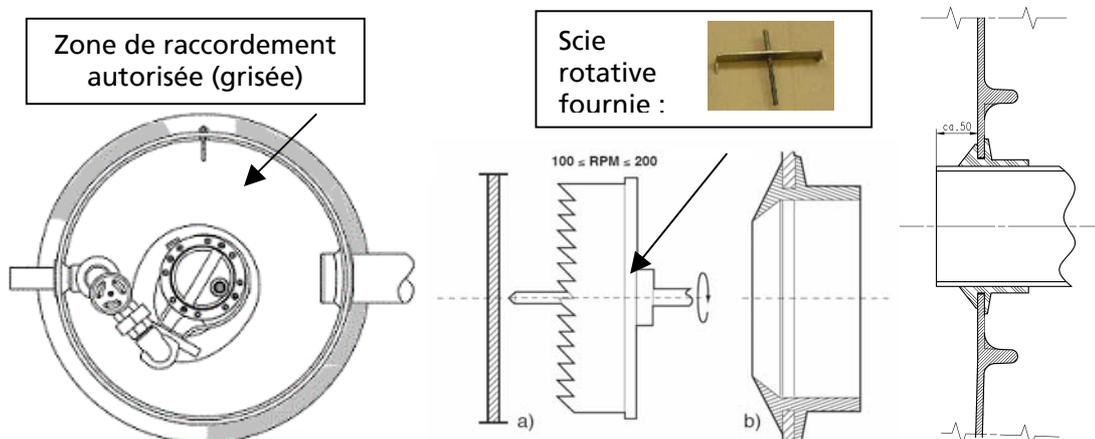


Figure 3 : zone de raccordement de la canalisation d'amenée

- Positionner la canalisation d'arrivée dans le réservoir, dans la zone prévue, en prenant garde à positionner celle-ci de telle manière que l'arrivée des effluents ne viennent pas perturber le fonctionnement du système de détection de niveau. Respecter la hauteur de raccordement de 660 mm minimum. Observer une distance minimale de 50 mm entre le bord extérieur de l'ouverture et les bords/nervures adjacents! Effectuer une ouverture avec la scie rotative fournie. Supprimer les bavures présentes au niveau de la surface de coupe pour garantir une surface de contact propre. Placer le joint d'entrée, humidifier l'intérieur à l'aide d'un lubrifiant et enfoncer le tuyau d'entrée d'environ 50 mm de profondeur.
- Positionner la conduite de ventilation/gaine électrique. Respecter une pente de 2 % pour l'évacuation des condensats vers la cuve. Insérer la conduite dans le joint d'étanchéité d'environ 50 mm, en utilisant un lubrifiant.
- Raccorder la conduite de refoulement au tuyau de refoulement PVC ; elle doit être située en zone hors gel (< 65 cm sous le terrain naturel).

5.4 Montage de la pompe



ATTENTION ! Risque d'endommagement de l'installation

Avant l'installation et la mise en service, la cuve doit être débarrassée des gros déchets (p. ex. gravats). Nettoyer la cuve !

ATTENTION ! Risque d'endommagement de la pompe

Descendre la pompe à l'aide de la chaîne et non du câble d'alimentation, puis accrocher la chaîne au crochet prévu.



Figure 4 : montage de la canalisation de refoulement

- Fixer le support de la pompe sur la pompe à l'aide des vis fournies.
- Fixer le coude sur le corps de pompe. Etancher avec le ruban Téflon fourni ou de la filasse.
- Fixer la tuyauterie de refoulement sur le coude. Etancher avec le ruban Téflon fourni ou de la filasse. Avant de serrer/orienter définitivement l'ensemble, s'assurer que la distance entre l'axe de refoulement du corps de pompe et l'axe du raccord union permette de maintenir la pompe en appui sur le fond de cuve. L'orientation de la tuyauterie par rapport à la pompe devra ressembler à la figure 5.
- Fixer la chaîne à la poignée de la pompe
- Descendre la pompe dans la cuve à l'aide de la chaîne et de la tuyauterie. La pompe doit reposer dans le fond de la cuve. Positionner la pompe au centre de la cuve. Fixer l'ensemble au moyen du raccord union.
- Fixer la chaîne au crochet situé dans la cuve
- Pour les raccordements électriques se référer au chapitre 5.7

5.5 Montage de la sonde de niveau

- Le capteur de niveau IPAE doit être fixé au deuxième crochet à l'aide de la pince de serrage de câble fourni. La sonde ne doit pas reposer sur le sol! Régler la longueur de câble selon les niveaux de commutation recommandés.

- Lors du réglage du détecteur de niveaux IPAE (YN3112), respecter les valeurs minimales suivantes :
 - Niveau d'activation recommandé : entre l'arête supérieure du moteur de la pompe et 100 mm sous le fil d'eau d'arrivée des effluents.
 - Niveau de coupure recommandé : 200 mm par rapport au fond de la cuve.

	<p>REMARQUE :</p> <p>Il est vivement conseillé de noter/conservé dans la notice de mise en service, les valeurs de réglage de l'IPAE.</p>
	<p>ATTENTION! Bien vérifier que le fil d'eau d'arrivée des effluents est bien au dessus du niveau d'activation de la pompe.</p>

- Faire passer les câbles de l'IPAE par la conduite de dégazage/de câbles jusqu'à l'appareil de commande. Conserver une longueur de câble suffisante dans la cuve pour permettre le retrait de la cuve.
- Relier tous les câbles à l'aide de l'attache de câbles fournie et les fixer au-dessus de la partie de la tuyauterie horizontale supérieure, de sorte qu'elles ne puissent pas entrer en contact avec le fluide véhiculé ou l'orifice d'aspiration de la pompe. Ne pas comprimer ou plier les conduites.

5.6 Montage du régulateur de niveau

- Niveau de déclenchement recommandé : 20 mm sous le fil d'eau d'arrivée des effluents
- Le régulateur de niveau (alarme trop plein) doit être fixé à la tuyauterie de refoulement à l'aide des attaches fournies. S'assurer qu'il puisse se déplacer librement! Le régulateur ne doit pas cogner contre la paroi de la cuve ou contre d'autres objets!

5.7 Raccordement électrique (Voir Notice de Mise en Service du coffret YN3000)

	<p>AVERTISSEMENT ! Risque de décharge électrique</p> <p>Le raccordement électrique devra être réalisé par un installateur électricien agréé, conformément aux prescriptions locales en vigueur.</p> <p>Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique.</p> <p>Se conformer aux dispositions de la réglementation ainsi qu'aux prescriptions de l'entreprise qui fournit l'énergie électrique.</p>
	<p>ATTENTION! Respecter les instructions mentionnées dans la notice d'installation et de mise en service de la pompe et du coffret de commande.</p> <p>AVERTISSEMENT ! Risque de dommages corporels</p> <p>Il convient de respecter les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident.</p>

- La nature du courant et la tension d'alimentation doivent correspondre aux indications figurant sur la plaque signalétique.
- Protection par fusible côté alimentation ainsi que disjoncteur de protection conformément aux prescriptions en vigueur.
- La pompe ou l'installation doivent être mises à la terre conformément aux prescriptions.
- Faire passer les câbles d'alimentation par la conduite de dégazage/de câbles jusqu'à l'appareil de commande. Conserver une longueur de câble suffisante dans la cuve pour permettre le retrait de la cuve.
- Raccorder l'installation au réseau.
- Respecter les instructions de la notice de montage et de mise en service de la pompe ainsi que de l'appareil de commande.

5.8 Mise en place du couvercle et de la sécurité enfants

Une fois la cuve installée, casser la collerette de renfort située dans le haut de la cuve, à l'aide d'un marteau tel que suit :



Figure 5 : découpe de l'anneau de renfort

Sécurité enfants :

ATTENTION !	Afin d'empêcher toute ouverture non autorisée du couvercle (sécurité enfants), celui-ci peut être bloqué à l'aide des vis fournies.
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Retourner le couvercle et percer 1 trou de diamètre 6 mm près d'un bossage, répéter cette opération 3 fois puis positionner le couvercle sur la cuve et visser les 3 vis fournies.



Figure 6 : protection enfants

6 Entretien

	<p>DANGER ! Risque d'asphyxie</p> <p>Le poste de relevage peut renfermer des eaux usées contenant des substances toxiques et/ou dangereuses pour la santé.</p> <p>Pour des raisons de sécurité, les travaux d'entretien du poste ne doivent être effectués qu'en présence d'une seconde personne.</p> <p>Avant de commencer ces travaux, le poste de relevage doit être suffisamment aérée.</p> <p>AVERTISSEMENT ! Risque d'infection</p> <p>Lors des travaux d'entretien, le port de vêtements de protection (gants de protection) est obligatoire pour prévenir les éventuels risques d'infection.</p>
	<p>AVERTISSEMENT ! Risque de décharge électrique</p> <p>Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique.</p> <p>Lors des travaux d'entretien et de réparation, mettre la pompe hors tension et s'assurer qu'aucune remise en marche intempestive n'est possible.</p> <p>Les dommages occasionnés au niveau du câble de raccordement ne doivent être réparés que par un électricien qualifié.</p>

Afin de garantir la plus grande fiabilité de l'installation et de réduire au maximum ses coûts de fonctionnement, il est recommandée de faire entretenir et contrôler l'installation selon la norme EN12056 partie 4 par une entreprise agréée.

7 Pannes, causes et remèdes

Voir notice d'installation et de mise en service de la pompe, des détecteurs de niveaux et du coffret de commande.

S'il n'est pas possible de remédier à la panne, faire appel à un installateur agréé ou au SAV/représentant Salmson le plus proche.

8 Pièces de rechange

Lors de toute commande de pièces détachées, il convient de mentionner toutes les données de la plaque signalétique.

**CE MANUEL DOIT ETRE REMIS A
L'UTILISATEUR FINAL ET ETRE TOUJOURS
DISPONIBLE SUR SITE.**



POMPES SALMSON

53, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE - ESPACE LUMIÈRE - F-78403 CHATOU CEDEX
TEL. : **+33 (0) 1 30 09 81 81** - FAX : **+33 (0) 1 30 09 81 01**

www.salmson.com

POMPES SALMSON - SAS AU CAPITAL DE 16.775.000 € - SIREN 313 986 838 RCS VERSAILLES - APE 291C